

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou le, 09 NOV 2022

N°2022_050./ALT/SG

COMMUNIQUE

Les personnalités désignées par leurs composantes respectives pour être membres de l'Assemblée législative de Transition, conformément aux dispositions de l'article 14 de la Charte de Transition, sont convoquées en session à compter du **11 novembre 2022 à 9 heures** au siège de l'Assemblée législative de transition pour la validation de leur mandat et l'élection du Président de l'Assemblée législative de Transition.



La Secrétaire générale, chargée
de l'expédition des affaires courantes

Valérie SEMPORE/SOUBEIGA

Ampliation :

Large diffusion